

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 3

Artikel: Le problème de la main-d'oeuvre en France et en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PROBLÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN FRANCE ET EN SUISSE

LA POPULATION

La France compte 76 habitants au km², la Suisse 103, et encore ce chiffre est-il inférieur d'un tiers à la réalité si l'on tient compte de la superficie habitable. Il semble donc, à première vue, que le problème démographique se pose de façon diamétralement opposée dans les deux pays. Un instant de réflexion amène cependant à un point de vue différent.

La Suisse est loin d'être surpeuplée puisque la Belgique, pays prospère, compte 265 habitants au km².

La densité de la population, nous l'avons vu à propos de la France comme de la Suisse, est un facteur de prospérité indubitable. Le vieillissement ou au contraire le rajeunissement de la population influent comme tonique ou comme anémiant sur l'économie d'un pays.

Les pyramides françaises et suisses démontrent clairement que si la dénatalité est un phénomène plus récent en Suisse qu'en France, si les guerres ont affecté profondément cette dernière, la situation démographique n'est pas plus encourageante ici que là.

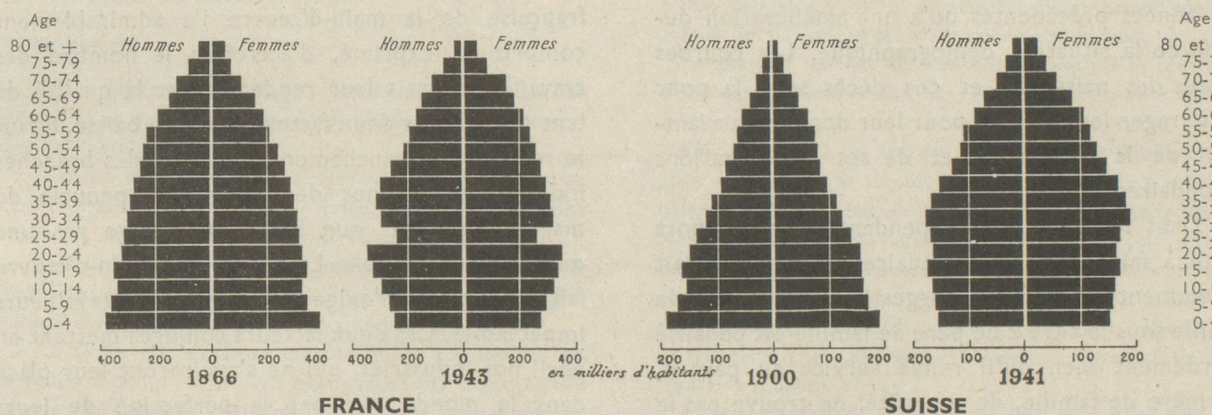
à peu de choses près, que la France il y a une vingtaine d'années.

Si la France avait pris au début du siècle les mesures qu'elle envisage de prendre aujourd'hui, sa situation démographique serait vraisemblablement assainie à l'heure qu'il est. Elle souffre aujourd'hui d'un retard de 40 ans.

Si la Suisse, qui bénéficie d'une avance de 20 ans sur la France, ne prend aujourd'hui des mesures analogues, sa population continuera à vieillir et à diminuer irrémédiablement et sera affectée d'ici quatre lustres par les mêmes excédents de décès que la France.

C'est la raison pour laquelle il nous a semblé particulièrement intéressant et utile de tenter aujourd'hui un rapprochement entre les problèmes français et suisses de la population, entre les remèdes envisagés dans les deux pays pour augmenter la natalité, pour amenuiser la mortalité. Seule l'application rigoureuse de ces remèdes évitera à la Suisse une immigration massive, d'ici quelques années, avec tous les inconvénients que cela comporte.

Il est un point qu'il nous paraît utile de souligner, c'est l'amélioration actuelle de la situation, aussi



Cette constatation est illustrée de façon frappante par la comparaison des taux nets de reproduction, qui s'établissaient avant la guerre à 0,79 en Suisse, à 0,86 en France. Sans doute le premier s'est-il relevé pendant la guerre jusqu'à dépasser le coefficient 1, mais s'agit-il vraiment d'une amélioration définitive ?

La seule constatation qui s'impose est que la Suisse se trouve actuellement dans la même situation,

bien en France qu'en Suisse, qui se traduit par un fort excédent de naissances depuis 1939 en Suisse, depuis 1946 en France, sans qu'il soit possible de rattacher cette amélioration aux mêmes causes.

L'accroissement des naissances et des mariages en Suisse est dû à deux causes essentielles : l'activité intense qui règne en ce pays, depuis la guerre, dans tous les secteurs de la vie économique, et dont nous avons traité dans le numéro de janvier de cette

revue ; les mesures prises pour atténuer les effets appauvrissants et démoralisants de la mobilisation sur les familles par l'institution des caisses de compensation pour pertes de salaire et de gain, par la généralisation progressive des allocations familiales, des primes au mariage, des caisses de retraite et des caisses-maladie sur le plan privé, etc. Parmi ces facteurs de fécondité les uns sont passagers, telle la prospérité, les autres définitifs ou même susceptibles d'améliorations, et nous pensons ici aux mesures prises en faveur de la famille. L'opinion est de plus en plus consciente en Suisse de l'opportunité, de la nécessité de ces mesures, et l'on peut en attendre une amélioration durable de la natalité si elles peuvent être appliquées de façon encore plus générale, plus systématique et plus efficace à l'avenir. Les dispositions prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'alcoolisme (sélection, stérilisation, conservation des fruits, etc.) est un autre aspect de cette lutte pour la vitalité qui se traduit, grâce à de nombreuses autres mesures officielles ou privées, par un lent fléchissement de l'alcoolisme et par conséquent de la mortalité.

La situation en France est pour l'instant moins réjouissante. La guerre a opéré une nouvelle ponction dans la population, et si les naissances sont en excédent depuis quelques mois, la cause en est davantage aux déficits considérables subis au cours des années précédentes qu'à une amélioration durable de la situation démographique. Les courbes suisses des naissances et des décès sont là pour encourager les Français, pour leur donner un avant-goût de la prospérité et de ses manifestations secondaires.

Dans les deux pays cependant un gros effort reste à faire. Un hebdomadaire parisien publiait récemment un tableau suggestif des charges de famille sous le titre « Le père de famille est pénalisé lourdement bien qu'il rende service au pays ». La mère de famille, de son côté, ne trouve pas le soutien nécessaire auprès des œuvres d'assistance officielles ou privées. Ce n'est qu'en modifiant de fond en comble leurs conceptions de l'aide à la famille que nos deux pays retrouveront peu à peu la richesse démographique nécessaire à leur prospérité.

MAIN-D'ŒUVRE

Le problème de la main-d'œuvre se pose avec la même acuité en France et en Suisse, mais ici non

plus les causes de la pénurie ne sont pas les mêmes.

La Suisse connaît aujourd'hui la « superconjoncture », le « suremploi », la guerre l'a contrainte à l'autarcie et ses deux millions de travailleurs ne suffisent pas à la tâche.

La France n'a pas encore rejoint le niveau d'activité de 1938 — alors que la Suisse l'a dépassé de 50 p. 100 — et si elle manque aujourd'hui de main-d'œuvre, c'est avant tout à l'énorme effort de reconstruction exprimé par le « Plan Monnet », qu'elle le doit, de même qu'à la réduction de 12 p. 100 du secteur directement productif de sa population active (1,5 million de travailleurs).

Les mesures qui s'imposent pour remédier à cette situation ne sont pas les mêmes dans les deux pays. Si la France est contrainte d'augmenter sa main-d'œuvre par tous les moyens afin d'accroître sa production, la Suisse envisage plutôt un fléchissement de la conjoncture et préfère garder en réserve du « travail en puissance » pour absorber le chômage qui menace de suivre cette période de prospérité.

Il est un phénomène qui nous paraît mériter une mention particulière ; l'abaissement de la qualité. Les chiffres statistiques ne donnent que des appréciations quantitatives et non qualitatives : un mauvais ouvrier compte autant qu'un bon. Or, actuellement, l'essentiel n'est pas, la Commission française de la main-d'œuvre l'a admirablement compris et exprimé, d'accroître le nombre des travailleurs, mais leur rendement et la qualité de leur travail. Ces deux facteurs sont en baisse, il faut le reconnaître franchement dans bien des branches industrielles de nos deux pays. La pénurie de marchandises fait que le client n'exige pas une qualité irréprochable. La pénurie de main-d'œuvre fait que le patron n'exige pas non plus des travailleurs impeccables. Ces deux facteurs conjugués mettent en péril nos industries, qui ne s'assureront leur place dans le monde que par la perfection de leurs produits.

La tâche essentielle qui s'impose actuellement en matière de main-d'œuvre à la France comme à la Suisse est donc une amélioration de cette main-d'œuvre et non seulement une augmentation de ses effectifs. Orientation professionnelle, perfectionnement des méthodes de sélection, formation des apprentis et des ouvriers qualifiés, tels sont les trois aspects capitaux, croyons-nous, du problème de la main-d'œuvre.